

**CONVENTION D'ECHANGE DE DONNES ALPHANUMERIQUES ET GRAPHIQUE
(MISE A DISPOSITION DE DONNEES SUR LE COMMERCE)
OBSERVATOIRE DU COMMERCE**

ANNEXE 2 – DONNEES A TRANSMETTRE PAR LA CCIT DE ROUEN

Données concernées

Dans le cadre de la mise en place de l'observatoire du commerce, la présente annexe a pour objet de préciser les conditions générales d'échange des données numériques suivantes :

- PDV_Rouen	Localisation des points de vente avec vitrine de Rouen
- POLE_Rouen	Localisation et emprise des pôles commerciaux de Rouen

L'échange comprend également l'intégration de ces données, ainsi que celles fournies par la Ville de Rouen, dans un projet web (Dynmap) de visualisation du travail de localisation des points de vente sur Rouen.

Format des données

Les données à transmettre sont des données *ponctuelles* issues du SIG de la CCIT de Rouen, au format SHAPEFILE développé par la société ESRI.inc.

L'espace géographique couvert est au plus le territoire communal.

Ces données sont dans le système de coordonnées projetées NTF_Lambert_Zone_II.
(par convenance entre la ville et la CCIT)

Producteur des données

Les données sont produites par le service DOEE de la CCIT de Rouen.